

28.09.2017

ECHecs

Composition de la commission mixte nationale

FF des Echecs : Cyril CLEAUD (Réfèrent commission scolaire et universitaire) Jordi LOPEZ (DTN Adjoint et Président commission technique)
FF Sport U : Christophe MILLARD (directeur national adjoint) – Philippe GRANDEMANGE (directeur régional académie de Strasbourg – réfèrent)

1 – Date et lieu du championnat de France

**21 et 22 janvier 2017
à Strasbourg**

2 – Organisation générale

Conditions de participation : le championnat de France universitaire individuel de parties rapides est ouvert à tous les étudiants licenciés à la Fédération Française des Echecs, munis d'une carte d'étudiant et d'une licence FF Sport U valides pour l'année en cours.

Déroulement de la compétition : elle se déroule en une phase unique sur un week-end.

3 – Organisation de la compétition

Durée : le championnat de France universitaire se joue en neuf rondes, sur deux jours.

Cadence : pour toute la partie : capital initial de quinze minutes avec ajout de 5 secondes par coup.

Homologation : les résultats sont comptabilisés pour le classement Elo rapide.

Appariements : le championnat se joue au système suisse intégral, conformément au règlement FIDE C04. Le classement utilisé est le dernier classement rapide publié ; à défaut le dernier Elo publié le remplacera.

Classement : le classement est établi au total des points marqués, suivant le barème : gain : 1 point ; nul : ½ point ; perte : 0 point.

En cas d'égalité pour la première place, le départage se joue en blitz de cinq minutes, aller-retour jusqu'à 4 prétendants qui jouent ainsi un tournoi toutes rondes. Au-delà de 4 prétendants, après tirage au sort des numéros, tournoi toutes rondes en aller simple.

Si la/les formule(s) ci-dessus ne dégage(nt) pas un champion de France, alors un blitz « mort subite » séparera les ex aequo.

Pour les autres places, le départage se fait au Buchholz tronqué.

Prix et titres : Les joueurs classés 1, 2, 3 selon le paragraphe « classement » reçoivent chacun un prix.

Le titre de champion de France universitaire individuel est attribué au 1^{er} joueur.

Le titre de champion de France universitaire par équipes est attribué aux quatre meilleurs compétiteurs issus d'une même A.S. ou d'une même académie. En cas d'égalité, c'est l'équipe de moyenne Elo la plus faible qui remporte le titre.

4 – Arbitrage

Le championnat de France universitaire est arbitré par un arbitre fédéral 1, 2 ou 3 sur proposition de la Commission Jeune et Scolaire ou du Responsable du secteur universitaire, après avis de la Direction Nationale de l'Arbitrage et validation finale par la Commission Technique Nationale. L'arbitre est

chargé de veiller au bon déroulement de la compétition et de transmettre les résultats du tournoi au directeur de la compétition ainsi qu'au directeur national des classements.

5 – Programme international

EUSA : l'équipe championne de France 2017, et éventuellement l'équipe classée 2^{ème}, se verront proposer de participer au championnat d'Europe universitaire qui se déroulera du 18 au 22 septembre 2017 à Fuengirola, en Espagne.